

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix- Travail- Patrie**

**INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE**



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace- Work- Fatherland**

**NATIONAL INSTITUTE  
OF STATISTICS**

**DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES**

**Pauvreté, habitat et cadre de vie au Cameroun en 2001**

**Octobre 2002**

## SOMMAIRE

|   |   |
|---|---|
| SOMMAIRE .....  | 2 |
| RESUME EXECUTIF .....   | 3 |
| INTRODUCTION.....   |   |
| CHAPITRE 1 : LOGEMENT, ACCESSIBILITE AUX INFRASTRUCTURES DE BASE<br>ET EQUIPEMENTS DES MENAGES .....                                      |   |
| 1.1 Le logement.....  |   |
| 1.2 Accessibilité aux biens et infrastructures de base .....  |   |
| 1.3 Equipement des ménages .....  |   |
| CHAPITRE 2. PAUVRETE EN TERMES DE CONDITIONS DE VIE.....  |   |
| 2.1 Construction des scores privés.....   |   |
| 2.2 Conditions de vie au Cameroun en 2001 .....   |   |
| 2.3 Pauvreté monétaire et pauvreté des conditions d'existence.....  |   |
| CONCLUSION .....  |   |
| ANNEXE .....  |   |
| ANNEXE 1: Engagements et indicateurs prioritaires pour le suivi/évaluation de la pauvreté<br>concernant l'habitat et le cadre de vie..... |   |
| ANNEXE 2 : Quelques tableaux d'analyse.....   |   |
| LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....   |   |

## RESUME EXECUTIF

La satisfaction des besoins de base des ménages est, avant tout, liée à la disponibilité des ressources financières. Les premières analyses de l'ECAM II ont ainsi porté sur l'approche monétaire de la pauvreté. La présente étude se place sur une autre perspective, elle essaie d'évaluer la qualité du logement, les conditions d'habitation, l'accessibilité aux infrastructures de base et l'équipement des ménages dans le but d'une part d'analyser les effets de la pauvreté monétaire sur les conditions de vie et d'autre part d'établir le portrait des ménages et donc des populations qui vivent dans l'inconfort indépendamment de leur niveau de ressources financières. Ceci permet à terme d'analyser les interactions entre la pauvreté monétaire et celle des conditions de vie. Les conditions de vie des ménages sont ainsi analysées à travers les caractéristiques du logement qu'ils occupent, leur accessibilité à certains biens et infrastructures de base et les équipements dont ils disposent.

D'abord en ce qui concerne le logement, le Camerounais en général préfère vivre dans sa propre maison. Au niveau national, cinq ménages sur huit sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Au niveau régional cependant, les ménages des deux grandes métropoles (Douala et Yaoundé) et ceux de la province du Sud-Ouest ne sont pas majoritaires à être propriétaires de leur logement. De nombreux ménages propriétaires de leur logement, ne détiennent cependant pas de titre de propriété officielle. Au niveau national, la proportion de ménages propriétaires sans titre de propriété est un peu plus de cinq fois plus élevée que celle des ménages propriétaires avec titre. Les ménages ruraux, en particulier ceux de la région septentrionale du pays sont ceux qui disposent le moins de titres de propriété. Près du quart des ménages au niveau national louent le logement qu'ils occupent. Le phénomène de location est quasi-exclusivement urbain et par rapport au niveau de vie, il est beaucoup plus le fait des ménages non pauvres.

Lorsque l'on s'intéresse au montant du loyer de maison, on note qu'au niveau national, le loyer mensuel moyen payé par les ménages locataires est d'environ 15 500 Fcfa, ce qui représente le quart du revenu moyen de ces ménages et plus des 3/4 du seuil de pauvreté monétaire. Le loyer mensuel payé par les ménages urbains est en moyenne près de trois fois plus élevé que celui payé par les ménages ruraux.

En ce qui concerne les matériaux de construction, les Camerounais utilisent surtout les matériaux locaux disponibles dans leur région de résidence pour bâtir leur habitat. D'une manière générale, 3 ménages sur 4 vivent dans des logements avec des murs en matériaux non définitifs (planches, *carabot*, brique et pisé de terre, nattes). L'utilisation répandue de la tôle métallique fait que, les logements ont en général des toits en matériaux définitifs. En zone urbaine particulièrement, les toits sont presque tous faits en matériaux modernes (tôle métallique, ciment, tuile, etc.). En zone rurale par contre, 38% de ménages ont des logements avec un toit en matériaux non définitifs. Un ménage sur deux a un sol couvert avec un matériau moderne (ciment ou carreaux) dans l'ensemble du pays. Parmi les ménages pauvres cependant, 76% ont un sol non couvert, alors que 60% de ménages non pauvres ont un sol en matériau définitif.

En ce qui concerne le type de lieu d'aisance utilisé par les ménages, c'est à Douala et à Yaoundé que l'on trouve le plus les WC avec chasse eau, environ 22% de ménages de ces deux villes en disposent. Les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord sont celles qui ont les proportions les plus élevées de ménages qui n'ont pas du tout de WC. En zone rurale, les lieux d'aisance sont très précaires, 64% de ménages y ont des latrines non aménagées, et plus de 10% n'ont pas de WC.

L'accessibilité à l'eau potable reste difficile, un ménage sur deux consomme une eau provenant d'une rivière, d'un marigot ou d'un puits. Même les ménages aisés n'ont pas facilement accès à l'eau potable puisque parmi eux, 42% n'en dispose pas. La situation est encore plus difficile dans la zone rurale où près de 69% de ménages n'ont pas accès à l'eau potable. En ce qui concerne l'accessibilité physique, le camerounais parcourt en moyenne 2,4 km pour accéder au point d'eau à accès public le plus proche, distance relativement plus longue en milieu rural (près de 3 km). L'électricité quant à elle n'est pas plus disponible que l'eau potable puisque seulement 47% de ménages en disposent. Les ménages pauvres sont les plus défavorisés, plus de 3/4 d'entre eux n'ont pas accès à l'électricité alors que seulement 43% de ménages aisés n'y ont pas accès.

Pour ce qui est de la source d'énergie de cuisson des aliments, les ménages camerounais utilisent majoritairement le feu de bois, plus de trois ménages sur quatre l'utilisent principalement. L'utilisation du gaz est essentiellement le fait de ménages aisés tandis que le pétrole lampant est utilisé par 11% de ménages non pauvres et 2% de ménages pauvres. En ce qui concerne l'évacuation des ordures ménagères, près de 71% de ménages camerounais jettent les ordures qu'ils produisent dans la nature, 17% utilisent les bacs à ordures qu'on trouve principalement dans les grands centres urbains. L'accessibilité à la route bitumée quant à elle reste encore difficile pour les ménages. Elle est plus présente en zone urbaine qu'en zone rurale. Un citoyen parcourt en moyenne 410 m de son domicile pour atteindre une route bitumée alors qu'un rural doit faire en moyenne 24 km.

Sur la liste des biens durables dont l'enquête a demandé la possession par les ménages, le poste radio est le plus répandu. Il est possédé au niveau national par un ménage sur deux. Le poste téléviseur quant à lui n'est possédé que par moins de 19% de ménages. L'avènement de la téléphonie mobile a beaucoup amélioré l'accessibilité au téléphone des ménages camerounais, en particulier ceux des grands centres urbains. A Yaoundé et Douala, respectivement 27 et 28% de ménages possèdent au moins un téléphone mobile. Pour ce qui est du fer à repasser, il est beaucoup plus utilisé par les ménages urbains et surtout ceux des deux grandes métropoles du pays où près de sept ménages sur dix le possèdent. Le réfrigérateur et le congélateur, pour leur part, sont très rares dans l'ensemble du pays et tout particulièrement dans la zone rurale. Seulement 2,2% de ménages du milieu rural possèdent un réfrigérateur et 1,5% un congélateur. Dans le milieu urbain par contre, ces biens sont un peu plus répandus puisque près d'un ménage sur quatre a un réfrigérateur et près d'un ménage sur dix a un congélateur. La possession d'un appareil de ventilation ou de climatisation est lié au climat de la localité. Ainsi, l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs est plus fréquente à Douala (4 et 73% de ménages respectivement).

En ce qui concerne les moyens de déplacement individuel, peu de ménages camerounais en possèdent. En effet, seulement environ 4% de ménages possèdent une automobile à usage personnel, 4% également ont un motorcycle et environ 13% ont une bicyclette. Les ménages possédant une automobile sont surtout les ménages aisés et ils sont plus fréquents dans le milieu urbain. Le moyen individuel de déplacement le plus utilisé en zone rurale est le vélo. Environ 17% de ménages de cette zone le possèdent.

L'étude de la pauvreté des conditions de vie ou encore pauvreté d'existence qui opère une classification des ménages ou des individus selon qu'ils ont accès ou non à un ensemble de biens jugés nécessaires pour une vie décente a permis d'établir que sur le plan national, environ 40 % de ménages ne disposent pas de 12 des 14 commodités retenues. Environ 37% de la population vit dans ces ménages, les conditions de vie des ménages au Cameroun ne peuvent donc pas globalement être qualifiées de bonnes. Au niveau des régions cependant, l'on observe que la pauvreté en termes de conditions de vie épargne relativement les deux grandes métropoles camerounaises. A l'opposé, la province de l'Extrême-Nord avec environ 80 % de ménages vivant dans l'inconfort est la région du pays où l'on vit le plus mal. Elle est suivie des provinces du Nord, de l'Est et de l'Adamaoua.

La pauvreté d'existence affecte surtout les ménages ruraux du pays, environ 4% de ménages urbains sont pauvres en termes de conditions de vie tandis qu'ils sont près de 60% parmi les ménages ruraux à vivre dans l'inconfort tel que défini. Par ailleurs, toujours au niveau national, parmi les ménages pauvres, près de 97% vivent en milieu rural. Ces ménages sont principalement ceux des exploitants et travailleurs agricoles dont un peu plus de 69 % vivent dans de mauvaises conditions. Ce groupe socioéconomique fournit près de 80 % de l'ensemble des pauvres en termes de conditions de vie. Le groupe des cadres et patrons du secteur public est le moins touché avec seulement un taux de 2,2 % de ménages vivant dans l'inconfort. Les ménages dirigés par les femmes sont légèrement plus affectés que ceux dirigés par les hommes, et le taux de pauvreté d'existence décroît régulièrement avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Les ménages ayant une grande taille sont moins affectés que ceux ayant une petite taille, en effet, la taille moyenne des ménages est nettement plus élevée chez les ménages non pauvres en termes des conditions de vie que chez les ménages pauvres. Il apparaît également que les mauvaises conditions de vie ne favorisent pas l'accès à l'école des jeunes puisque le taux net de scolarisation des jeunes de 6 à 14 ans est nettement moins élevé pour les enfants issus des ménages pauvres en termes des conditions de vie.

L'examen des interrelations entre pauvreté monétaire et pauvreté d'existence permet d'une part, de voir que l'on aborde le même phénomène par les deux approches et surtout que ces dernières ne peuvent prétendre chacune le saisir totalement. Il y a donc une différence conceptuelle entre l'approche monétaire et l'approche par les conditions de vie du phénomène de pauvreté. Des proportions non négligeables de ménages sont pauvres selon l'une des deux approches seulement et un peu moins de la moitié des ménages ne sont affectés ni par la pauvreté monétaire, ni par la pauvreté des conditions de vie. Si la pauvreté était définie par l'une ou l'autre des deux dimensions considérées, environ 51% de ménages seraient pauvres. Si elle était définie par le cumul des deux aspects, le taux de pauvreté parmi les ménages aurait été d'environ 19%.

Les ménages qui cumulent les deux aspects (monétaire et conditions de vie) de la pauvreté peuvent être vus comme formant un noyau dur de la pauvreté. Ce sont des ménages de taille ni très petite ni très grande dont le chef est agriculteur, inactif, travailleur du secteur informel ou alors chômeur, vivant surtout en milieu rural et ayant fait au mieux des études primaires. Ils habitent surtout la province du Nord-ouest, les provinces du grand nord du pays (Extrême-nord, Adamaoua, Nord) et de l'Est.